



Projet Éducatif

Accueils Péri-scolaire et Extrascolaire.

**« Les Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais »
(LACLAL)**

2023-2026



Table des matières

I.	Préambule	3
II.	Le territoire.....	5
A.	Situation géographique :	5
B.	Environnement / Cadre de vie :.....	5
C.	Commerce / Service et transport :	5
III.	La structure.....	6
A.	L'organisateur de l'accueil : l'association Les Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais	6
B.	Les temps d'accueil	7
C.	Moyens et financement pour le fonctionnement	7
IV.	OBJECTIFS EDUCATIFS	8
V.	Evaluation des actions menées	8
VI.	Annexes	10
A.	Tarif ALAE.....	10
B.	Tarif ALSH	10
C.	Equipe d'animation	11
D.	Mise à disposition municipale	12

I. Préambule

Notre ACM (Accueil Collectifs de Mineurs) comprend un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) et un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Il occupe depuis de nombreuses années une place importante et prépondérante au sein de la commune d'Avignonet-Lauragais et de la communauté de commune Terres du Lauragais.

Nous avons une mission essentielle sur notre territoire et défendons des valeurs communes. Nous voulons que tous et chaque enfant soit considéré en trouvant sa place à travers des activités ludiques lui permettant de découvrir l'art, le sport, les sciences et la citoyenneté. Nos équipes sont recrutées sur des valeurs tel que la tolérance, l'acceptation de l'autre, la bienveillance, l'ouverture d'esprit et l'empathie.

Pour cela, nous allons décrire nos objectifs, dans un projet éducatif. Les jeunes sont au cœur de notre projet éducatif sur le territoire afin qu'ils puissent s'exprimer et l'équipe d'animation doit pouvoir véhiculer les valeurs qui nous sont chères pour une prise en charge qui permette la sécurité physique, affective et morale de tous les enfants. Notre objectif premier est de « Permettre à tous les enfants de s'épanouir tout en proposant une action éducative en complément de la famille et de L'école. »

Ce document est défini par l'organisateur de l'association, l'Association Les Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais, et place l'enfant au centre des préoccupations de l'équipe d'animation, de l'ensemble des membres de l'association et de leur représentant au sein du conseil d'administration et du bureau.

Il définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation qui seront fixés pour les 3 années à venir. Il permet alors d'avoir un document de base avec des objectifs concrets pour l'établissement du projet pédagogique.

Le Projet Pédagogique est rédigé par le directeur de la structure avec le soutien de l'équipe d'animation et les partenaires. Il a une durée de vie d'une année et décline un ou plusieurs axes du projet éducatif.

Il précise notamment :

- la nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil, et,
- lorsqu'il s'agit d'activités physiques ou sportives, les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre,
- la répartition des temps respectifs d'activité et de repos,
- les modalités de participation des enfants (le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou handicaps)

- les modalités de fonctionnement de l'équipe constituée du directeur, des animateurs et de ceux qui participent à l'accueil des mineurs,
- les modalités d'évaluation de l'accueil,
- les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Le Projet d'Animation est l'outil principal employé par les animateurs pour créer et socialiser leurs activités. Les projets d'animation sont le moteur des journées des enfants. Les repas et les temps de repos, sont parties intégrantes des projets d'animation.

L'objectif du projet éducatif est d'avoir un document accessible à tous, sécurisant pour les familles et un repère pour l'équipe d'animation et les partenaires. Pour les parents, le Centre de Loisirs ainsi défini ne sera pas un simple moyen de gardes d'enfants, mais un lieu où ils inscrivent leurs enfants avec confiance.

Le projet éducatif et ses déclinaisons opérationnelles donnent du sens à l'action éducative menée.

II. Le territoire

A. Situation géographique :

Avignonet-Lauragais fait partie de la communauté de communes des Terres Du Lauragais depuis le 01 janvier 2017. Cet EPCI regroupe un territoire de 58 communes et plus de 40 000 habitants.

La commune d'Avignonet Lauragais est limitrophe de treize autres communes dont cinq dans le département de l'Aude : Villefranche de Lauragais, Renneville, Montclar-Lauragais, Rieumajou, Beateville, Vallègue, Lux, Folcarde, Gourvieille (Aude), Saint Michel de Lanès (Aude), Montferrand (Aude), Baraigne (Aude) et Montmaur (Aude). La commune compte au dernier recensement 1 590 habitants (2018).

Avignonet Lauragais est une commune de l'aire urbaine de Toulouse qui est située au cœur du Lauragais. Entre Toulouse (38km), Castelnaudary (15km) et Carcassonne (52km). Elle est desservie par un ligne ferroviaire et une ligne de bus.

Son positionnement permet d'exploiter les ressources environnementales, chemin de randonnées, lacs publics, ou encore les activités culturelles et de loisirs proposées par les grandes villes qui entoure le territoire.

B. Environnement / Cadre de vie :

24,3% de la population d'Avignonet-Lauragais est composée par des personnes de 45 à 59 ans. 92,7% de la population vie en maison comme résidence principale. La population de la commune est très active puisque le taux de chômage est 6,6%. De nombreux parents du territoire ont ainsi le besoin d'un accueil de loisirs. Celui-ci doit permettre à leurs enfants de profiter d'activités variées pendant les temps périscolaires et extrascolaires. La mise en place d'ACM de qualité au sein de la commune est donc primordiale pour les parents.

C. Commerce / Service et transport :




La commune dispose de services (crèche, école élémentaire, poste, médiathèque, gare), de commerces de proximité (boulangerie, coiffeur, garage automobile), d'équipements sportifs (terrain de tennis, terrain de football, city stade) et d'un tissu associatif extrêmement dense (21 associations).

III. La structure

A. L'organisateur de l'accueil : l'association Les Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais

L'organisateur de l'accueil de loisirs est l'association « Les Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais ». LACLAL est une association à but non lucratif, régie par la loi 1901, dont la création remonte à 1991. Son siège social est situé en Mairie d'Avignonet-Lauragais, place de la république, 31290 AVIGNONET-LAURAGAIS.

Quelques soient les organisateurs de l'accueil, les ACM obéissent à un certain nombre de critères qui conditionnent l'agrément délivré par la délégation Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports. (DRAJES). Les numéros de nos structures pour l'années 2022-2023 sont :

	ALAE: 0310228 AP000223
	ALSH mercredi : 0310228 AP000323
	ALSH vacances :0310228 CL000122

Une déclaration annuelle d'ouverture permet ensuite de fonctionner et d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans. L'association rédige et diffuse également aux parents un règlement intérieur.

L'association est représentée par un conseil d'administration qui fixe les lignes générales du projet éducatif, valide ou non les décisions majeures concernant l'association et son fonctionnement. Le bureau émane du conseil d'administration. Il tient le rôle de gestionnaire. Il recrute les membres de la direction et le personnel d'animation. Il valide les activités proposées par l'équipe d'animation représentée par le service de direction.

Les membres du bureau (parents bénévoles) élus sont :

- Nathalie Lantenois (président)
- Sophie Arqué (vice-présidente)
- Melanie Lacheroy (secrétariat)
- Serge Puginier (secrétariat)
- Sébastien Garrouste (Secrétariat)
- Mohamed Belkediem (Secrétariat)
- Françoise Jardinaud (Trésorière)
- Sandrine Bonnoure (Trésorière).

L'équipe d'animation est composée d'une direction et d'animateurs. La direction, composée de deux directeurs a une fonction de communication entre les différents acteurs (mairie, CDC terre de Lauragais, association, parents), de gestion et de coordination de l'équipe d'animateurs. Elle est la garante de la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique de la structure. Les animateurs, le personnel de cantine et de nettoyage adhèrent au projet et ont la fonction de garantir la sécurité physique, affective, moral des enfants.

B. Les temps d'accueil

L'ALAE (Périscolaire / Accueil de Loisirs Associé à l'École) concerne l'accueil des enfants au sein de l'école. Il se déroule le matin (7.30-9.00), à l'interclasse (12.00-14.00) et les soirs (17.00-18.30) pendant les semaines scolaires au sein même de l'école du village (Auguste Fourès) dans des espaces dédiés. L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou accueil extrascolaire) concerne l'accueil des enfants les mercredis et les vacances scolaires. Ces accueils se déroulent sur l'ACM de Saint Assisclé dans une ancienne école d'un hameau de la commune d'Avignonet-Lauragais. Les dates précises d'ouverture sont communiquées en fonction du calendrier scolaire de l'inspection académique de Haute-Garonne.

C. Moyens et financement pour le fonctionnement

Le fonctionnement de l'ACM est financé à 14 % par la municipalité d'Avignonet Lauragais, 37% par la CAF, 8% par la CDC terres du Lauragais et 40% par les parents adhérents.

Les différents moyens mis à disposition pour le bon fonctionnement de l'ACM sont les suivants :

- Les locaux et espaces mis à disposition par la mairie qui assure aussi avec le service technique l'adaptation permanente aux besoins et aux nouvelles normes d'hygiènes et de sécurités de ces locaux.
- la bibliothèque et les animations proposées
- Un bus mis à disposition gracieusement par la mairie pour certains déplacements
- une équipe qualifiée
- un budget d'activités
- des horaires d'ouverture
- les différentes manifestations organisées par les autres associations du village, du canton, ou de l'intercommunalité
- un règlement intérieur
- des outils d'information et de relation avec les familles (fiches de liaisons,...)
- les conventions de partenariat

IV. OBJECTIFS EDUCATIFS

L'association Les Amis du Centre de Loisirs souhaite que les activités proposées permettent:

- le développement psychomoteur de l'enfant en proposant des activités ludiques, physiques, manuelles, intellectuelles, de plein air, variées et adaptées.
- Le développement cognitif de l'enfant en proposant des activités permettant de développer des apprentissages et les connaissances
- le développement de l'autonomie de l'enfant en favorisant le savoir faire, l'expression dans toute ses formes et en permettant à l'enfant de s'exprimer dans son projet d'activité, et en développant son sens des responsabilités
- le développement de la citoyenneté en s'appuyant sur les règles et le fonctionnement de la vie en collectivité en favorisant le respect de l'autre, l'ouverture vers l'autre et l'entraide.

A travers ces objectifs, L'association Les Amis du Centre de Loisirs souhaite que :

- les enfants prennent plaisir à participer aux activités mises en place et défend l'importance du jeu dans le développement psychomoteur de l'enfant.
- que les activités proposées prennent en compte le rythme de vie des enfants, notamment au moment des accueils du matin et du soir.
- que la meilleure complémentarité soit recherchée avec l'école et la famille
- que les conditions de travail des animateurs et du directeur leur permettent de s'épanouir dans leur activité.

L'association a à cœur de fournir un service de qualité pour l'enfant et les parents dans des conditions de sécurité affective et matérielle pour tous.

L'association s'appuie sur des valeurs démocratiques, sur l'égalité, l'équité, la laïcité et souhaite favoriser la mixité sociale.

V. Evaluation des actions menées

L'évaluation de l'accueil se fait sur deux types de critères :

- quantitatif : fréquentation, nombre de journées d'ouverture, etc.
- qualitatif : l'atteinte des objectifs définis dans le projet pédagogique est évaluée lors de bilans périodiques (fin d'année scolaire, fin de vacances) réalisés par l'équipe d'animation.

Objectifs	Critères	Indicateurs
Permettre le développement psychomoteur de l'enfant au travers d'activités ludique adaptées et variées	L'équipe d'animation met en place des activités variées permettant le développement psychomoteur.	Sur 1 session les activités sont variées et permettent le développement psychomoteur.
Proposer des activités ludiques permettant d'accroître les apprentissages et les connaissances	L'équipe d'animation prévoit des activités ludiques qui permettent à l'enfant de développer ses connaissances tout en jouant	Sur une session d'activités 80% d'entre elles permettent à l'enfant d'apprendre de nouvelle connaissance.
Développer l'autonomie de l'enfant en favorisant laisser faire, le libre choix, l'expression dans toutes ses formes... afin de le responsabiliser au travers des projets d'animation et d'activités proposées.	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe d'animation s'attelle à laisser l'enfant réaliser lui-même ses œuvres. - L'équipe d'animation est dans le libre choix de l'enfants de faire ou ne pas faire. - L'équipe d'animation permet à l'enfant de se responsabiliser dans ses choix. - L'équipe d'animation favorise l'expression et l'écoute de l'enfant. 	<p>Sur 1 activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 enfants sur 10 ont réalisé avec peu d'aide leur œuvre. - 7 enfants sur 10 ne se sentent pas dans l'obligation de faire les activités. - 5 animateurs de l'équipe observent une amélioration de l'autonomie et la prise de responsabilité. - 7 enfants sur 10 se sentent libre de parler sans craindre de jugement par autrui.
Mettre en place des actions citoyennes qui s'appuient sur les règles et le fonctionnement de la vie en collectivité en créant un environnement basé sur le respect de l'autre, l'ouverture et l'entraide.	<p>L'équipe d'animation travail sur la mise en place d'actions citoyennes durant les temps d'échange et pour le bon fonctionnement du centre.</p> <p>L'équipe d'animation a mis en place la structure permettant de créer un environnement serein.</p>	<p>7 enfants sur 10 disent pouvoir échanger facilement avec l'ensemble du groupe que ce soit adulte ou enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 enfants sur 10 se sentent écouté par ses camarades et les animateurs. - 9 enfants sur 10 donnent un avis positif sur le bien être ressenti sur les ACM.

VI. Annexes

A. Tarif ALAE

Quotient Familial	TARIF en euros par prestation + par enfant
0-399	0,55
400-599	0,60
600-799	0,65
800-999	0,70
1000-1199	0,75
1200-1399	0,80
1400-1699	0,85
1700-1999	0,90
2000-2999	1,00
3000 et plus	1,10

B. Tarif ALSH

Quotient Familial	TARIF à la Journée (en €)		
	Communautés de communes Terre du Lauragais		Les extérieurs
	QF MIN-QF MAX	Tarif 1^{er} enfant	Tarif 2^{ème} enfant et plus
0-399	9.10	8.10	14.10
400-599	9.60	8.60	14.60
600-799	10.10	9.10	15.10
800-999	10.60	9.60	15.60
1000-1199	11.20	10.20	16.20
1200-1399	12.20	11.20	17.20
1400-1699	13.20	12.20	18.20
1700-1999	14.30	13.30	19.30
2000-2999	15.30	14.30	20.30
3000-9999	16.30	15.30	21.30

C. Equipe d'animation

Claire VIDAL	Directrice
Vincent DORDAIN	Directeur
Magali GAIANI	Animatrice
Laurie BOISSY	Animatrice
Sarah DHAINAUT	Animatrice
Aline DESSEIN	Animatrice
Thomas GAMET	Animateur
Sandrine CARLES	Animatrice
Sofia GARNIER PAGNOUX	Animatrice
Magalie BERNARD	Agent Communal
Sandrine TISSANDIER	A.T.S.E.M.
Marie RAPOSO	A.T.S.E.M.

D. Mise à disposition municipale

Calcul des mises à disposition par la mairie 2022. - Extrascolaire										
Accueil Extrascolaire - accueil de Saint Assisclé- personnel communal.					Accueil Extrascolaire - accueil de Saint Assisclé- prestation					
secteur	Nom de l'agent	post e	Taux/h	heures réalisé	somme en euros	secteur	coût/prestation	total de presation/]	nb de prestation	somme en euros
entretien					restauration					
	Alquier Jeanne	A.T.	17,00 €	90,00	1 530,00 €		2,60 €	70	45	8 190,00 €
	Bernard Magalie	A.T.	17,00 €	90,00	1 530,00 €					- €
					- €					- €
total					3 060,00 €	total				8 190,00 €
Restauration					transport					
	Faure Céline	A.T.	16,00 €	157,50	2 520,00 €		150,00 €	1	27	4 050,00 €
	Fatima	A.T.	16,00 €	157,50	2 520,00 €		8,50 €	1	45	382,50 €
	Carles Sandrine	A.T.	17,00 €	315,00	5 355,00 €					- €
					- €					- €
total					7 875,00 €	total				4 432,50 €
travaux					Charges					
	Maurel Jordan	A.T.	17,00 €	17,50	297,50 €		EDF	813	1	813,00 €
	Le Chartier Stephane	A.T.	17,00 €	17,50	297,50 €		EAU	90	1	90,00 €
					- €		ASS	61	1	61,00 €
					- €		impôt	225	1	225,00 €
					- €		location	100	45	4 500,00 €
total					595	total				5 689,00 €
total Général- accueil de Saint-Assisclé-Extrascolaire-					29 841,50 €					
Calcul des mises à disposition par la mairie 2022. - periscolaire - ecole										
Accueil Periscolaire - ALAE ecole - personnel communal.					Accueil Periscolaire - ALAE ecole- prestation/charges					
secteur	Nom de l'agent	post e	Taux/h	heures réalisé	somme en euros	secteur	coût/prestation	total de presation/]- Charges/an	nb de prestation	somme en euros
animation					restauration					
	Rapposo Marie	A.T.	22,00 €	288,00	6 336,00 €					- €
	Tissandier Sandrine	A.T.	24,00 €	288,00	6 912,00 €					- €
	Valentin Carole	A.P.E	17,50 €	144,00	2 520,00 €					- €
total					15 768,00 €	total				- €
entretien					transport					
	Alquier Jeanne	A.T.	17,00 €	291,00	4 947,00 €					- €
	Bernard Magalie	A.T.	18,00 €	291,00	5 238,00 €					- €
					- €					- €
					- €					- €
total					5 238,00 €	total				- €
travaux					Charges					
	Maurel Jordan	A.T.	17,00 €	17,50	297,50 €		EDF	2 601	1	2 601,00 €
	Le Chartier Stephane	A.T.	17,00 €	17,50	297,50 €		EAU	288	1	288,00 €
					- €		ASS	195	1	195,00 €
					- €		Impôt	720	1	720,00 €
					- €		location	100	72	7 200,00 €
total					595	total				11 004,00 €
total Général- accueil de saint-assisclé-Ecole-					32 605,00 €					
calcul des mises à disposition par la mairie 2022. - periscolaire Saint Assisclé- mercredi										
Accueil Periscolaire - périscolaire saint assisclé - personnel communal.					Accueil Extrascolaire - Périscolaire saint assisclé- prestation/charges					
secteur	Nom de l'agent	post e	Taux/h	heures réalisé	somme en euros	secteur	coût/prestation	total de presation/]- Charges/an	nb de prestation	somme en euros
entretien					restauration					
	Alquier Jeanne	A.T.	17,00 €	72,00	1 224,00 €		2,60 €	70	36	6 552,00 €
	Bernard Magalie	A.T.	18,00 €	72,00	1 296,00 €					- €
					- €					- €
total					2 520	total				6 552,00 €
restauration					transport					
	bonheure Annie	A.T.	22,00 €	594,00	13 068,00 €		150,00 €	1	18	2 700,00 €
	Lachurie Brigitte	A.T.	16,00 €	594,00	9 504,00 €		8,50 €	1	36	306,00 €
					- €					- €
					- €					- €
total					9 504,00 €	total				3 006,00 €
travaux					Charges					
	Maurel Jordan	A.T.	17,00 €	17,50	297,50 €		EDF	650	1	650,00 €
	Le Chartier Stephane	A.T.	17,00 €	17,50	297,50 €		EAU	72	1	72,00 €
					- €		ASS	49	1	48,80 €
					- €		Impôt	180	1	180,00 €
					- €		location	100	36	3 600,00 €
total					595,00 €	total				4 550,80 €
total Général- accueil de saint-assisclé-Ecole-					26 727,80 €					
total Général- ALAE- ALSH					89 174,30 €					

